



## MAIRIE DE MARTINVAST

2 rue Général Dumoncel

Tél. : 02 33 52 00 11

[mairie@martinvast.fr](mailto:mairie@martinvast.fr)

[www.martinvast.fr](http://www.martinvast.fr)

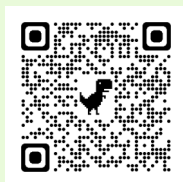
### Horaires d'ouverture au public

Lundi 8 H 30 / 12 H 00

Mercredi 8 H 30 / 12 H 00—14 H 00 / 17 H 00

Vendredi 8 H 30 / 12 H 00—14 H 00 / 17 H 00

Flashez ce code pour accéder  
au site de la mairie



1.	Sommaire	18.	Société de Chasse
2.	Mot du Maire - Conseil Municipal	19.	Anciens Combattants
3.	Budget et Finances	20.	Activités sportives
4.	Travaux	21.	SCUDD
5.	Urbanisme	22.	Club de l'Amitié
6.	Salles communales	23.	Téléthon
7.	Adressage	24-27.	Martinvast Festivités
8.	Affaires sociales	28.	Etat Civil
9.	Repas des Aînés - Nouveaux agents	29.	Jeunes
10.	Cantine / Périscolaire / Ecole	30.	Liste commerces - Santé
11.	Ecole	31.	Maison du Cotentin
12.	Apem	32.	Animations
13.	Bibliothèque	33.	Astuces Conso - Iode
14-15.	Crèche / RPE / MAM	34.	Zéro phyto
16-17.	Association Familles Rurales	35.	Vivre ensemble

Directeur de Publication : Jacky MARIE

Maquette et mise en page : Mairie de Martinvast

Illustration couverture : Solène Poizot

Imprimerie LEREVEREND - 50700 VALOGNES - 750 exemplaires



Madame, Monsieur, Chers administrés,

Si l'année 2024 a été perturbée sur le plan international avec la poursuite de la guerre en Ukraine et le déclenchement du conflit à Gaza, la situation politique en France n'en a pas été moins compliquée cette année, avec une dissolution et quatre gouvernements successifs depuis Janvier.

Devant tant d'instabilité, les collectivités locales restent un socle de stabilité et notre commune poursuit tranquillement son développement.

Cette année a été pour Martinvast, celle de l'extension du restaurant scolaire. Les locaux devenus trop exigus pour accueillir dans de bonnes conditions les enfants toujours plus nombreux, ont été rénovés et agrandis. Les enfants disposent maintenant d'un espace confortable, spacieux et apaisé.

Quand à l'avenir, les projets ne manquent pas sur le territoire de notre commune.

La communauté d'Agglomération "Le Cotentin" nous apporte une aide précieuse par les projets qu'elle entend mettre en place à Martinvast. Dans le cadre du développement du réseau de transports en commun, une station intermodale verra le jour à l'horizon 2026 sur la place de Pourtalès.

Vous avez été nombreux à montrer l'intérêt que vous portez à ce projet lors de la réunion publique qui s'est tenue au printemps dernier. Ces travaux incluront l'aménagement de la place de Pourtalès de façon à la rendre plus accueillante.

L'Agglo met aussi en chantier son plan vélo avec pour premier projet une liaison cyclable Martinvast-Cherbourg passant par la vallée de Quincampoix. Les travaux actuellement en cours dans la Zone d'Activités, qui visent à assurer la sécurité des piétons et cyclistes va voir l'embryon de cette future voie cyclable.

La commune se trouvant déchargée par l'Agglo d'une grande partie de l'aménagement de la place de Pourtalès, va pouvoir consacrer ses finances à d'autres projets. De plus, le conseil départemental de La Manche a sélectionné Martinvast parmi les communes "pôle de services", lui permettant ainsi de bénéficier de subventions substantielles.

Ainsi, plusieurs projets qui restaient dans les cartons, vont pouvoir aboutir dans des délais plus proches que nous ne l'imaginions.

L'extension de la garderie périscolaire/centre de loisirs, elle aussi devenue trop exiguë du fait d'une fréquentation toujours plus importante, est devenue une absolue nécessité. Les études vont être menées au cours de cette année 2025 pour une construction à l'horizon 2026.

L'extension de la Maison d'Assistantes Maternelles permettra d'ici 2027, d'augmenter la capacité d'accueil pour les jeunes parents en recherche de places de crèche.

L'élargissement de la rue de la poste, pour permettre le rétablissement de la circulation en double sens est toujours dans les cartons. Les études devront être menées en coordination avec l'Agglo dont la future piste cyclable est prévue pour rejoindre le centre bourg.

Enfin, devant la difficulté à recruter de nouveaux médecins sur notre territoire et constatant l'attractivité pour les jeunes professionnels des Pôles de Santé Libéraux mis en place dans d'autres communes du Cotentin, j'ai demandé aux services de l'Agglo de mener une étude de faisabilité d'une telle structure à Martinvast.

Plusieurs années seront nécessaires pour voir aboutir un projet de cette envergure.

En attendant la finalisation de tous ces projets, le printemps 2025 va voir la construction sur un terrain situé rue de la poste, du Pumptrack tant attendu par les enfants, à côté d'une superbe salle d'escalade, projet privé que nous sommes heureux d'accueillir à Martinvast.

Les projets ne manquent pas à Martinvast et le Conseil Municipal est à vos côtés pour répondre du mieux qu'il le peut à vos besoins.

Je vous souhaite à toutes et à tous une bonne et heureuse année 2025.

Jacky MARIE

## LE CONSEIL MUNICIPAL

Jacky MARIE

André PICOT

Isabelle FONTAINE

Hubert RENET

Florence LOUIS-FRANCOIS

Pascal COUPPEY

Hélène SIMON

Luc MASSART

Sandrine BOUCARD

Jean-Luc DORIZON

Camille LEVAVASSEUR

Tatiana ROUX

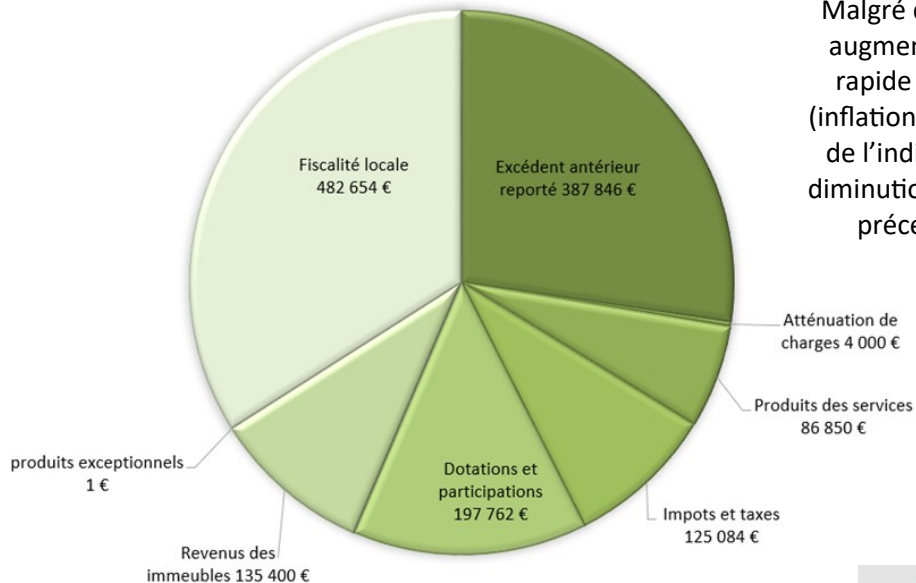
Joël CANUARD

Eveline LEMONNIER

Bruno LACOTTE

## Recettes de fonctionnement

1 419 597 €

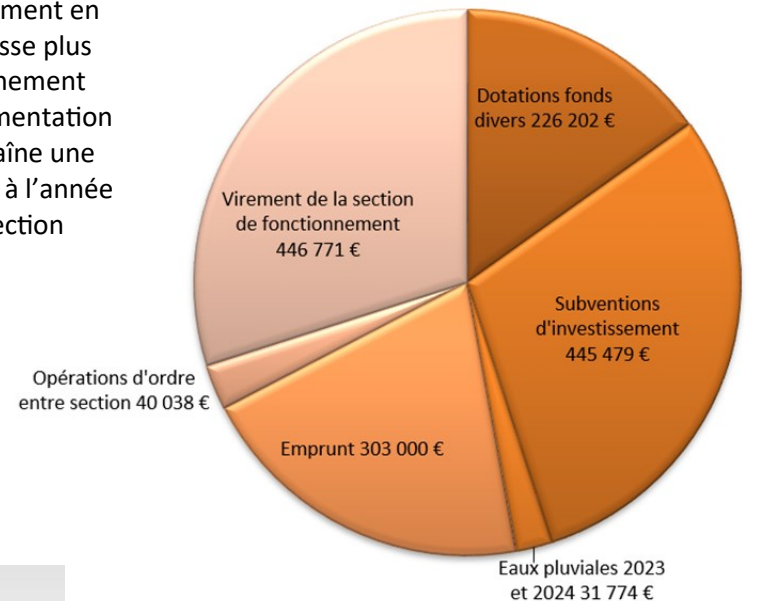


## BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Malgré des recettes de fonctionnement en augmentation de 20 000 €, la hausse plus rapide des dépenses de fonctionnement (inflation du coût de l'énergie, augmentation de l'indice des salaires, etc.) entraîne une diminution de 12 000 € par rapport à l'année précédente, du virement à la section d'investissement.

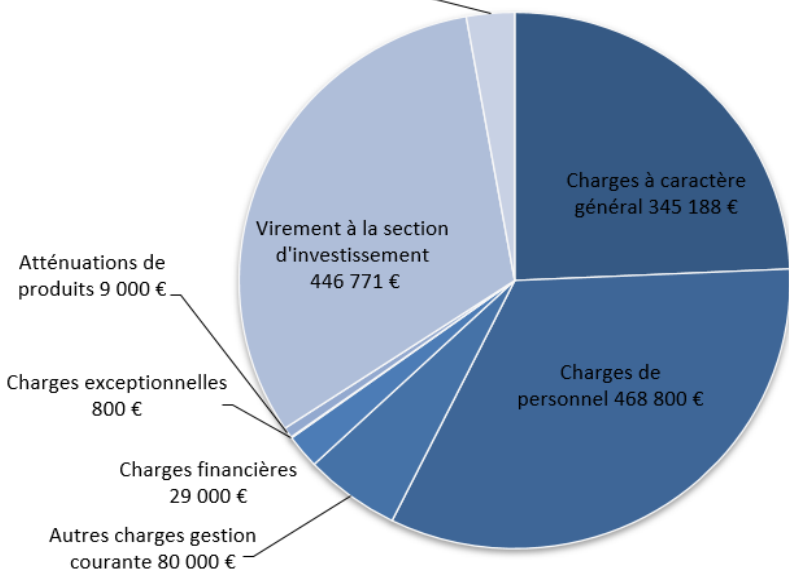
## Recettes d'investissement

1 493 264 €



## LE BUDGET COMMUNAL

Opération d'ordre entre section 40 038 €



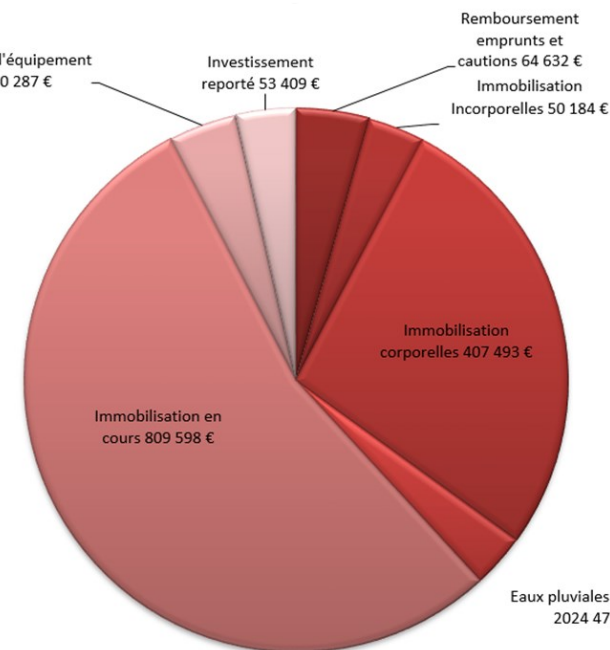
## Dépenses de fonctionnement

1 419 597 €

## BUDGET D'INVESTISSEMENT

Les investissements de l'année 2024 correspondent, pour la part la plus importante à l'extension de la cantine scolaire, la réfection de la toiture de la garderie et la poursuite de la rénovation LED de l'éclairage public.

Subvention d'équipement versé 60 287 €



## Dépenses d'investissement

1 493 264 €





Réfection de la toiture de la garderie



Sécurisation de la route des Epines



Plantation d'arbres dans le cadre de l'opération « 60 arbres plantés pour les écoles normandes »



Installation d'un toboggan dans la cour de l'école



# TRAVAUX



Ravalement de la façade de l'Institut de Beauté



Extension du restaurant scolaire et pose d'une nouvelle palissade







Pour vos dépôts de dossiers : <https://ads.lecotentin.fr/guichet-unique>

**URBANISME**  
MES DÉMARCHES EN LIGNE



Vue aérienne du lotissement.

A l'heure actuelle, une cinquantaine de maisons sont terminées ou en cours de construction

C I O C

(Centre Instructeur Ouest Cotentin)

Accueil et conseil au public

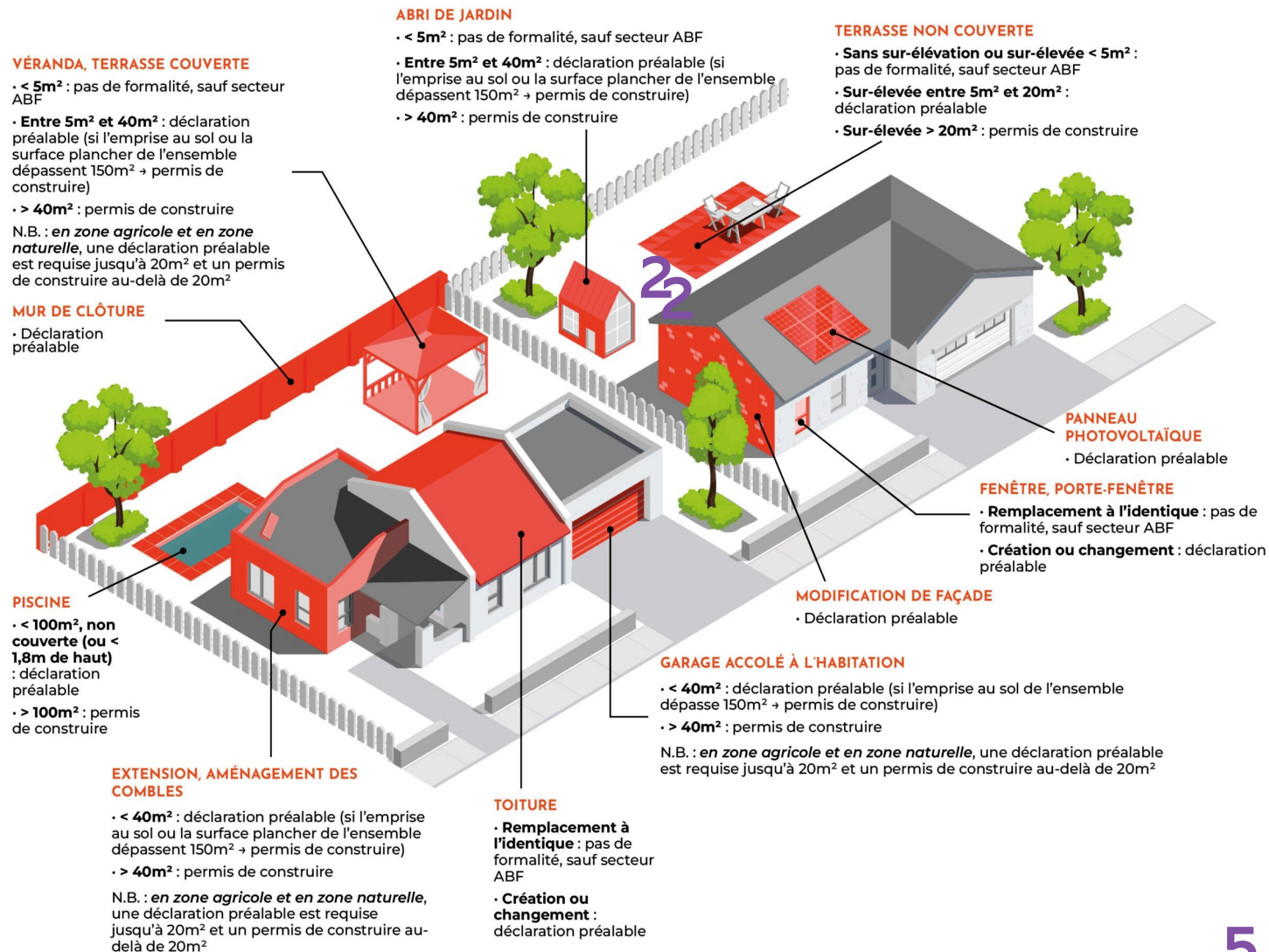
ZA Le Pont - 2 rue Charles Delaunay

50690 MARTINVEST

02 33 08 29 90

Dans quels cas devez-vous déposer un dossier d'urbanisme et lequel ?

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N319>



# Salle Saint-Sébastien

	COMMUNE	HORS COMMUNE
Week-end (du vendredi 14H00 au lundi 9H00)	180 €	260 €
Charges Week-end électricité + gaz		
Période Hiver—15/10 au 31/03	30 €	30 €
Période Eté—01/04 au 14/10	20 €	20 €
Journée ou soirée en semaine	85 €	125 €
1/2 journée en semaine	55 €	80 €
Caution Salle	400 €	400 €
Caution ménage	80 €	80 €

Pour tous renseignements ou réservations, contacter la mairie  
au 02 33 52 00 11 aux horaires d'ouverture au public

Mise à disposition des particuliers et des associations,  
la Salle Saint-Sébastien, d'une surface de 90m<sup>2</sup>, avec estrade,  
est prévue pour 80/90 personnes.

Au sous-sol, l'espace de réchauffe, sans vaisselle,  
comprend une cuisinière à gaz 5 feux équipée d'un grand four.

Parmi les équipements, un percolateur, une cafetière,  
une bouilloire, trois réfrigérateurs et trois grandes marmites.

## Salle de l'Atelier

La salle de l'Atelier, d'une capacité de 25 personnes maximum  
peut vous accueillir pour vos réunions, vos assemblées générales,  
vos activités sportives...

Location à l'heure  
Non accessible PMR





# Mode d'emploi pour l'adressage

La loi 3DS de février 2022 amène les communes à améliorer l'accès aux services rendus aux citoyens  
(services d'urgence, police, gendarmerie, courrier, fibre, livraison, réseaux...)

À cet effet, la commune a engagé une action de dénomination des voies et des lieux-dits et de numérotation des maisons  
et autres constructions, pour une meilleure localisation de votre domicile.

Si votre rue fait l'objet d'un changement par délibération du conseil municipal,  
vous allez recevoir prochainement un certificat d'adressage.

Avec cette attestation, vous allez pouvoir renseigner vos nouvelles coordonnées gratuitement, en une seule fois\* sur le site  
<https://www.service-public.fr/>, rubrique « Signaler son changement d'adresse en ligne ».

D'autres organismes\* nécessitent que vous leur transmettiez, individuellement, vos nouvelles coordonnées.

Les propriétaires bailleurs doivent informer les locataires de ces nouvelles dispositions.

Parallèlement à ces démarches, des panneaux de signalisation avec le nom des voies seront installés par la commune.

Une plaque avec le numéro correspondant à votre adresse vous sera distribuée.



## Organismes prévenus simultanément par une démarche en ligne sur le site

Internet suivant : <https://www.service-public.fr/>,

rubrique « Signaler son changement d'adresse en ligne » :

Caisses de sécurité sociale et de retraite (Agirc-Arrco, Camieg, CGSS, MSA, Cnaf, Cnav, CNMSS, CNRACL, CPAM, Cram, Crav, Enim, FSPOEIE, Ircantec, Mines, RAFP, SASPA)

Fournisseurs d'énergie (EDF, Engie, ENERCOOP)

France Travail

Service des impôts

Services en charge des cartes grises (SIV)

## \* Organismes à prévenir individuellement (liste non-exhaustive) :

- Fournisseurs d'eau, de téléphonie et internet
- Organismes d'assurance (automobile, civile, etc.) et de complémentaire santé
- Organismes bancaires, de crédits, d'épargne, etc.
- Employeurs et établissements d'enseignement
- Clubs de loisirs, sportifs, programmes de fidélité, etc.
- Sociétés de livraison en ligne
- Cabinets médicaux, cabinets vétérinaires
- Associations de propriétaires et/ou de copropriété

# Affaires Sociales

## Tarifs concessions cimetière

Concession 30 ans  
300 €

Cavurne avec caveau 15 ans  
300 €

Columbarium 15 ans  
300 €



## Afin de mieux vous aider, la mairie adhère aux organismes suivants :

### FAJD (Fonds d'Aide aux Jeunes en Difficulté)

Aide au développement de l'autonomie des jeunes de 18 à 25 ans par l'insertion professionnelle et sociale.

### FSL (Fonds de Solidarité pour le Logement)

Accompagnement des ménages en difficulté pour l'accès ou le maintien d'un logement, ou la lutte contre la précarité énergétique.

La constitution de ces dossiers est effectuée par l'assistante sociale du secteur.

### Banque Alimentaire

Distribution mensuelle de colis d'alimentation pour les plus démunis.



### Logements adaptés : rappel

La commune possède 4 logements T3 adaptés aux personnes âgées ou en situation de handicap. Ils sont situés derrière l'école.

Il est conseillé de s'inscrire ([www.demandelogement50.fr](http://www.demandelogement50.fr)) et de constituer un dossier à l'avance afin de pouvoir bénéficier d'un logement vacant.





Le 6 octobre 2024,  
un repas convivial et dans la bonne  
humeur a été servi à nos aînés à la  
Salle Saint-Sébastien.

Nos aïeux absents  
à cette journée  
ont reçu un colis  
de douceurs de la part  
de la municipalité.



## Repas des Aînés



Deux nouveaux agents ont intégré notre commune



Munkhbayar VASSAL  
à l'accueil de la mairie



Aurélien PHILIPPE  
au service technique



## Le Restaurant Scolaire

Sandra et Guylaine préparent les repas sur place  
pour les 142 enfants inscrits à la cantine



**Tarifs pour l'année 2024/2025**

**Repas régulier / non régulier : 4,50 €**

**Repas situation d'urgence : 6,30 €**



## Le Périscolaire

**Tarifs pour l'année 2024/2025**

**1,60 € la 1/2 H le matin**

**3,80 € la 1ère heure le soir**

**Tarif dégressif selon le nombre d'enfants**

**Horaires :**

**Lundi . Mardi . Jeudi . Vendredi**

**7 h 15 à 8 h 30 . 16 h 00 à 18 h 30**



**Pauline Leseigneur,  
nouvelle directrice ACM  
de l'association Familles Rurales**



## L'école

**Madame FONNARD : CP CE1  
(Directrice 02 33 52 11 75)**

**Madame HERY : PS MS**

**Madame RONSOUX : MS GS**

**Madame RENET : CP**

**Madame SIMON : CE2 CM1**

**Madame GUILLEUX : CM1 CM2**

**150 enfants inscrits**

**Horaires :**

**Lundi . Mardi . Jeudi . Vendredi**

**8h30 à 12h00 . 13h30 à 16h00**





# L'école

## Sortie pédagogique au Zoo de Jurques le vendredi 28 juin

Les classes de CP-CE1 et CE1-CE2  
se sont rendues au zoo de Jurques.

Les enfants ont découvert avec joie  
les animaux présents dans le parc.

Chaque classe a bénéficié de « rencontres animales »,  
les CP-CE1 avec les animaux de la savane  
et les CE1-CE2 avec les loups !



Mardi 2 juillet, les élèves des classes de CE2/CM1 et CM1/CM2  
ont visité le musée du débarquement d'Utah Beach  
à Sainte Marie Du Mont.

Après une visite guidée du musée le matin puis une visite libre  
l'après-midi, ils ont pu découvrir les différents monuments  
du site lors d'une chasse au trésor.







L' A P E M est une association à but non lucratif gérée et composée par les parents d'élèves de l'école de Martinvast.

Cette année 2024, l'argent récolté grâce, entre autres, aux ventes de saumons, de pains au chocolat, de crêpes, de sapins, de boîtes de biscuits, de chocolats, de tickets de tombola, a aidé au financement de sorties scolaires (le zoo de Jurques, l'île de Tatihou, Utah Beach), à soutenir l'installation d'un toboggan dans la cour de récréation, à offrir des cadeaux et un concert à Noël, des goûters aux enfants et à leurs parents tout au long de l'année, à organiser une chasse au trésor et une boom à Halloween, ainsi qu'un spectacle de magie lors de l'APem Party, à proposer une boom pour nos CM2 et, pour finir, à permettre aux enfants de l'école d'avoir une belle fête de fin d'année scolaire.





# Bibliothèque

Pour vous inscrire gratuitement, il suffit de vous présenter muni d'un justificatif de domicile.

Un choix important de livres et documents sont à votre disposition (achat régulier de nouveautés et 400 ouvrages venant de la bibliothèque départementale de la Manche sont renouvelés deux fois par an).

Une navette mensuelle de la bibliothèque départementale permet d'apporter les ouvrages que vous souhaitez romans, BD, documentaires, fond local, revues diverses pour enfants, jeunes ou adultes.

Des animations régulières auprès des enfants : soirée jeux de société, lectures de contes chaque mois, histoires pour tout-petits et pour plus grands, expositions, sont organisées tout au long de l'année.

La bibliothèque est ouverte à tous les habitants, Martinvastais ou non.

[bibliotheque.martinvast@wanadoo.fr](mailto:bibliotheque.martinvast@wanadoo.fr)  
02 33 03 39 16

Et pour connaître notre fond de livres et réserver en ligne :  
[www.bibliotheque-martinvast.fr](http://www.bibliotheque-martinvast.fr)



Fabrication de masques



Exposition « les enfants de la résistance »

Les classes CM ont participé à un questionnaire sur la guerre



Marie-Jeanne, Ghislaine, Flo, Jacqueline, Florence, Catherine, Odile et Isabelle, bénévoles, vous accueillent

le lundi de 16h30 à 18h30,

le mercredi de 10h00 à 12h00 et de 16h30 à 18h30

le vendredi de 16h30 à 18h30

le samedi de 10h00 à 12h00

Venez nous rendre visite !



### Le thème de l'année 2024 : Les 5 sens



Cette année nous avons mis en éveil tous nos sens au travers des nombreux ateliers : peinture, spectacle, bricolage, potager, parcours sensoriel, musique ...



*Et en fin d'année, sortie !*

## Crèche Les bout'en train



Accueil des enfants âgés de 2 mois et demi à 3 ans du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30

### La crèche les Bout'en train c'est :

- Un accueil de 27 enfants chaque jour + des accueils d'urgence si besoin
- Une équipe de 10 professionnelles diplômées de la Petite Enfance
- Un tarif calculé selon les revenus (revenus N-2 des parents), le nombre d'enfants à charge et le barème national de la CAF avec plancher et plafond. Le tarif comprend la fourniture des repas et des couches.

#### CONTACT :

**Crèche Les Bout'en train**

85, route de l'Oraille - 50690 MARTINVEST

☎ 02.33.03.80.38.

[creche.lesboutentrain@lecotentin.fr](mailto:creche.lesboutentrain@lecotentin.fr)



## Aux parents ou futurs parents :

- Remise de la liste des assistants maternels du territoire,
- Information sur les différents modes d'accueil (collectifs et individuels),
- Accompagnement dans les démarches employeur, (information générale en matière de droit du travail et orientation vers les instances spécialisées).

## Aux jeunes enfants :

- Participation aux ateliers d'éveil accompagnés par leur assistant maternel (ou garde d'enfant à domicile),
- Accompagnement vers la sociabilisation, en leur permettant de se rencontrer, de profiter d'un nouvel espace de jeu, d'ateliers d'éveils diversifiés (éveil musical, corporel,...),
- Possibilité d'un accueil privilégié au sein de lieux partenaires (bibliothèque, ludothèque,...).

## Aux assistants maternels et candidats à l'agrément :

- Information sur les conditions d'accès et d'exercice du métier,
- Proposition de temps de rencontres et d'échanges avec d'autres professionnels,
- Possibilité de participer à des temps collectifs avec les jeunes enfants accueillis,
- Renseignements sur le statut, le droit à la formation,
- Perfectionnement et développement des connaissances et des compétences.

Les matinées d'éveil : un lieu d'échanges, de découverte et d'expérimentation.

**RPE Les Bout'en train**  
85, route de l'Oraille  
50690 MARTINVEST

**02.33.03.07.47**

[rpe.douvedivette@lecotentin](mailto:rpe.douvedivette@lecotentin)



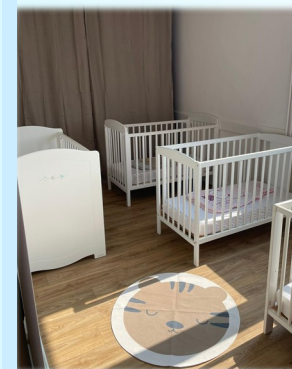
Les nounous de la MAM accueillent vos pirates dans des locaux entièrement rénovés, dans une ambiance chaleureuse et cocooning et adaptés au développement des enfants.

Entre peinture, motricité, chants et autres activités, nous pratiquons la langue des signes avec vos enfants pour répondre au mieux à leurs besoins.

A bientôt sur l'Île aux Trésors !

Accueil du lundi au vendredi de 7 h 30 à 18 h 30

**02 14 14 19 39**





# ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS

PÉRISCOLAIRE

MERCREDIS

VACANCES

ESPACE JEUNES

11 - 15  
ANS



[direction-acm.famillesrurales](http://direction-acm.famillesrurales)



@orange.fr

02.33.52.02.19







# ESPACE DE VIE SOCIALE

ATELIERS  
PONCTUELS



EVENEMENTS



ACCOMPAGNEMENT  
INDIVIDUEL

POINT DE MÉDIATION  
NUMÉRIQUE



ATELIERS FAMILLE ET  
PARENTALITÉ



ACTIVITÉS SOCIO-  
CULTURELLES ET  
SPORTIVES



SORTIES SÉNIORS  
FAMILLES



Familiales  
rurales  
*Vivre mieux !*

ASSOCIATION  
DE MARTINVAST

Au quotidien, c'est aller vers les autres, se **rencontrer**, lutter contre l'éloignement et l'isolement par l'**entraide** entre les générations et les familles, être attentif à chacun, offrir des **services de proximité**. L'association est un espace ouvert, accessible à tous ou chacun peut évoluer et trouver sa place.



07.66.74.82.33

02.33.52.02.19

evs.afr.martinvast@orange.fr





# SOCIETE DE CHASSE COMMUNALE DE MARTINVEST - FCM 49

L'Assemblée Générale de la Société de Chasse s'est tenue le Vendredi 13 Septembre 2024 en présence des propriétaires, élus et membres de la Société.

La saison passée 2023/2024 s'est déroulée dans de bonnes conditions.. Le règlement intérieur, revu l'an dernier, a été respecté par l'ensemble de nos chasseurs.

Sur le domaine chassable de Martinvast, le respect de la réglementation et de la sécurité est un impératif. Tous les chasseurs y sont sensibles.

Les relations avec les propriétaires ainsi qu'avec le monde extérieur de la chasse sont positives.



Photo de L'assemblée Générale

L'ouverture de la saison de chasse a eu lieu le **Dimanche 22 Septembre 2024 à 9h00.**

Grâce à la bonne gestion de notre association et de la réglementation en vigueur, le gibier était au rendez vous. Le lièvre qui avait disparu pendant plusieurs années est à nouveau présent.

**Régulation du grand gibier :** Pour la protection de la faune et de la flore, nous organisons des matinées de régulation une fois par mois d'octobre 2024 à Février 2025. Les lieux sont matérialisés comme la loi le prévoit.

## Manifestation :

Le 25 Mai 2024 nous avons organisé comme l'an dernier un tournoi de pétanque qui s'est déroulé sur le terrain de Couville. Merci à la municipalité pour le prêt du terrain.

La journée a commencé par un pot de bienvenue en présence des propriétaires de Martinvast qui cèdent leurs terrains à la Société de Chasse ainsi que les sponsors.

Sous un beau soleil, 42 équipes se sont rencontrées. La convivialité et la bonne humeur étaient au rendez vous. Afin de récompenser chaque participant, de nombreux lots ont été distribués, dont un cochon à se partager.

Grâce au dynamisme de notre association, à la mobilisation et la générosité de nombreux sponsors une grande tombola ainsi que la pesée du panier ont permis de récompenser les participants avec de magnifiques lots.

Merci à Martinvast Festivités pour le prêt de matériel.

Merci à tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette manifestation.



Renaud OLIVIER

06 16 12 02 29

Loïc TRAVERS

06 66 07 20 88

Un tournoi de pétanque sera organisé au printemps 2025.

Les chasseurs adhérents à la Société de Chasse de MARTINVEST remercient Monsieur le Maire et les Membres du Conseil Municipal pour l'attribution de la subvention annuelle, Mesdames et Messieurs les propriétaires cédant leurs terrains à la Société de Chasse.

**En ce début d'année, l'ensemble des membres de la Société de Chasse vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2025.**

## ACPG-CATM-TOE-VEUVES CANTON CHERBOURG-DOUVE-DIVETTE

Lors de la cérémonie du 8 mai, l'association ACPG a commémoré la fin de la guerre 39/45 par le dépôt de gerbes et rendu hommage aux morts de ce conflit. Le 11 novembre, nous avons rendu hommage à nos morts avec la participation des enfants et des enseignantes de l'école. La cérémonie cantonale s'est tenue à TEURTHEVILLE-HAGUE.

A ces 2 cérémonies patriotiques, nous avons présenté le Bleu et de France, symbole de la transmission de la mémoire et du soutien aux blessés de Guerre, Orphelins et Pupilles de la Nation. Nous remercions la population présente aux cérémonies.



8 mai à Martinvast



11 novembre à Martinvast



Le 11 mai et le 17 novembre, nous avons renouvelé l'amitié Franco-Allemande au cimetière d'ORGLANDES, avec nos drapeaux.

Le vendredi 6 décembre à HARDINVAST, nous avons évoqué la mémoire de nos 3 jeunes soldats de Sideville et Virandeville morts en Algérie en 1956-1959-1961. Pendant cette guerre si longue, il y a eu 23 000 morts en France.

C'est avec plaisir que nous avons rendu visite à nos combattants résidant en maison de retraite.

La section ACPG-CATM-OPEX-VEUVES de MARTINVAST remercie la population de son accueil lors de la proposition de notre Calendrier et vous souhaite à tous une très bonne année 2025.



# Activités Sportives

éveil du corps

vitalité

bien-être



Cours les mercredis  
Martinvast  
Salle l'Atelier  
14h30 - 15h45

cours adultes, tous niveaux, tout âge  
inscription possible en cours d'année

**Association  
Harmonies  
Qi Gong**

Animatrice : isabelle Daireaux  
07.49.51.58.24  
isabelle.daireaux@yahoo.com  
www.harmonies-qigong.com

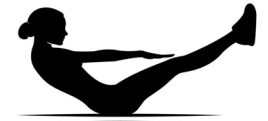


La méthode Pilates a comme objectifs le développement des muscles profonds, l'amélioration de la posture, l'équilibre musculaire et l'assouplissement articulaire.

**Laura Polo Guerrero**, kinésithérapeute depuis plus de 10 ans, donne des cours tous les mardis, d'octobre à juin (hors vacances scolaires) à la salle de l'atelier.

Trois horaires sont disponibles :  
17 H, 18 H ou 19 H.

Inscriptions au 06 74 92 36 96



**PILATES**

## Cours de danse en ligne

Ouvert aux adhérents de l'Association Familles Rurales.

Un lundi sur deux d'octobre à juin  
A 20 H 00 - Salle Saint-Sébastien

Adhésion auprès de l'association

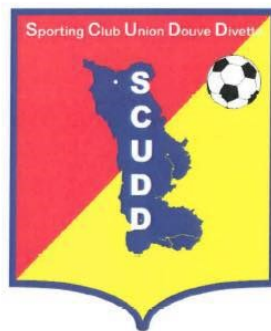
Contact : EVS 02 33 52 02 19



Le SCUDD entre maintenant dans sa 8<sup>ème</sup> saison et reste un club attractif du Cotentin puisqu'il compte plus de 300 licenciés accompagnés par une quarantaine de bénévoles sans qui rien ne serait possible.

D'un point de vue sportif, le club a plus de 200 licenciés jeunes, répartis en 9 catégories différentes. La création d'une nouvelle catégorie, « Baby-Foot » permet d'accueillir 12 enfants de moins de 5 ans. Le club continue de promouvoir le football féminin en comptabilisant plus d'une cinquantaine de licenciées réparties dans 5 catégories différentes avec pour objectif d'en avoir dans toutes les catégories.

Un service civique a été embauché pour une durée de 8 mois afin de réaliser de multiples missions au sein de la structure. Le club a également ouvert cette année une troisième équipe Séniors afin que l'ensemble des licenciés inscrits puissent pratiquer leur activité le week-end.



D'un point de vue extra-sportif, le SCUDD continue et va continuer d'organiser de multiples événements comme le loto, les tournois jeunes, les tournois séniors et aussi des stages pour les plus jeunes lors des vacances scolaires. Chose unique depuis la création du club, un album Panini a été lancé avec l'ensemble des membres du club et celui-ci sera offert à chaque licencié accompagné d'une pochette de 7 vignettes. Celles-ci seront en vente dans 4 points de vente locaux, que nous remercions, et également le week-end lors des différents rendez-vous de nos jeunes.

Un grand merci aux nombreux sponsors qui nous ont permis d'équiper l'ensemble des bénévoles d'un survêtement et d'un sac, d'équiper également nos jeunes d'un sac et nos séniors d'un ensemble maillot + short.

Merci également aux municipalités de Douve et Divette pour l'entretien de nos différents stades.

**Quentin HOYER et Mathieu FRANCOISE, présidents du Club**

**[scudouvedivette@gmail.com](mailto:scudouvedivette@gmail.com)**







Loto du club en mai 2024



Sortie à la Guinguette du Moulin  
à L'Etang Bertrand en Mai 2024

**Venez passer un moment convivial !**

**Vous pouvez vous inscrire  
ou obtenir un renseignement  
auprès de M. Alain MESNIL  
au 06 11 74 07 31**

**ou [clubamitiemartinvast@gmail.com](mailto:clubamitiemartinvast@gmail.com)**



Repas à L'Escale Normande  
à Sottevast  
en Octobre 2024



Sortie à la Michaudière en mai 2024





Les 29 et 30 novembre 2024, le territoire de Douve Divette s'est investi pour la cause du Téléthon afin de récolter des finances nécessaires à la recherche médicale.

La fabrication de crêpes a été réalisée sous le préau du centre de loisirs équipé de 24 postes de cuisson.

Jour et nuit, 80 bénévoles se sont relayés pour produire, à partir de 720 litres de pâte, **10 000 crêpes**.

Des points de vente étaient installés dans les écoles de Douve et Divette, au pont de Martinvast, au bar l'Estaminet, aux magasins Rabio, La Maison des Produits Régionaux, à la pharmacie et à la salle des associations.

Pendant l'évènement, différentes animations étaient proposées dans les communes : dictée à la bibliothèque de Martinvast, marches à Couville, Martinvast, Sideville avec un concert de la chorale Harmonia, Teurthéville, qui a produit 1000 crêpes, et son marché des artisans, Hardinvast : production et vente de 500 crêpes.

Les donateurs ont été une fois encore au rendez-vous : les agriculteurs pour le lait, les commerçants pour les œufs, la farine et divers ingrédients, les municipalités pour le gaz, les associations de Douve Divette pour la main d'œuvre.

**Merci à tous**

Cette année, les dons, les animations, les crêpes ont permis de récolter la somme de **14 085,52 euros** qui a été versée à la coordination Téléthon de Valognes.







Martinvast Festivités organise des animations au sein de la commune et assiste les associations par le prêt de matériel et le partage de son savoir faire.

Créée en 2016, l'association Martinvast Festivités se compose de 42 membres et 180 sympathisants venant de toute la Communauté d'Agglomération du Cotentin.

Son siège social est à la mairie de Martinvast. Les ateliers sont situés au carrefour de la Duquesnerie et du Bosquet. En basse saison, les installations sont ouvertes tous les jeudis après-midi, beaucoup plus souvent en haute saison.



### Chouette rando le 6 janvier 2024

La 8ème Chouette Rando a servi un parcours autour du quartier de l'Oraille et de la lande Cadeau superbement illuminée par les soins de l'association.

Après l'effort, le réconfort. Le service restauration de l'association a généreusement distribué les boissons chaudes et les friandises.

La soirée s'est terminée par un magnifique spectacle pyrotechnique de la compagnie Terra Juggler, sur le parvis de la mairie.



Descente de la lande Cadeau



Spectacle Terra Juggler



### Les bénévoles à pied d'oeuvre



L'après-midi, l'association Cycliste de Cherbourg en Cotentin A3C a donné le départ du 77ème prix des Couturières avec 35 coureurs au départ. Après douze tours de circuit le vainqueur fut Baptiste HOUIVET du club Union Cycliste IFS HEROUVILLE.

### Randos des Couturières le 1er mai

Dès potron minet (6 heures 30 !) les membres de l'association se retrouvaient sur la place de Pourtalès pour installer l'arche de départ, préparer les inscriptions et les ravitaillements à Theurthéville-Bocage et à Theurthéville-Hague.

La randonnée cyclo de 100 kilomètres est partie à 7 heures suivie des différents départs des autres parcours cyclo et pédestres.

150 participants pédestres et cyclistes ont pris le départ malgré une météo très maussade.



Une belle équipe de La Glacerie



Le Président André PICOT, le Vice-Président Gérard JEANNE, et Jacky MARIE, Maire de Martinvast entourent le vainqueur.



## Ramassage des déchets le 13 avril

Le samedi 13 avril, quarante bénévoles des associations Martinvast Festivités, Familles Rurales, Parents d'Elèves et des habitants se sont retrouvés sous l'égide de la municipalité sur le parvis de la mairie de Martinvast pour une matinée citoyenne de ramassage des déchets sur la commune.

Pendant ce temps les jeunes du Sporting Club Douve et Divette, encadrés par leurs dirigeants, ont ramassé les déchets sur le stade et ses abords. A cette occasion un triste record fut battu puisque la récolte s'est avérée plus abondante que les années précédentes.



## Balladivette le 19 mai

La Balladivette a connu un succès record avec 400 participants, en 66 équipes. La formule habituelle a parfaitement fonctionné avec un parcours dans la commune de Martinvast, de nouveaux jeux, un questionnaire et des photos à identifier sur le site.

La nouveauté consistait pour les équipes à créer une chanson avec les mots Balladivette et Martinvast imposés dans le texte. Le succès de ce tour de chant, appuyé par le disc-jockey Fred KANTIS à la sono, a dépassé les espérances des organisateurs et une ambiance de feu a régné toute la fin d'après-midi sur le village. Chaque équipe est repartie avec ses cadeaux. Le jury a eu des difficultés à départager devant la qualité des textes et des interprétations.

Les organisateurs remercient chaleureusement les propriétaires du domaine de Beaurepaire pour avoir autorisé les compétiteurs à traverser et découvrir leur magnifique parc. La pause ravitaillement au pied du château fut particulièrement appréciée.



235 convives ont pu déguster un succulent gigot du traiteur LECONTE de Montebourg. Le disc-jockey a ensuite entraîné tous les participants dans une fête endiablée.

Un magnifique feu d'artifice financé par la municipalité et tiré par la compagnie PLEIN CIEL a clôturé la soirée.

**Prévu le 8 septembre le vide grenier a été annulé à cause de prévisions météorologiques très défavorables.**





Le dimanche 15 septembre a eu lieu la 6ème édition de la Haute Folie, qui termine en apothéose une série commencée en 2017 avec 1 500 participants et 30 obstacles pour aboutir en 2024 à 4500 coureurs sur 50 obstacles devant plus de 10 000 spectateurs.

La réussite de cette belle journée, sous un soleil magnifique et un circuit boueux à souhait ainsi que le sourire et la joie des participants ont été pour les organisateurs la récompense de plusieurs milliers d'heures de travail tout au long de l'année.

Il faut remercier l'exceptionnelle équipe de Martinvast Festivités qui a conçu, organisé, réalisé cet évènement au rayonnement régional pendant six années. Cependant, l'ampleur du travail à fournir pour l'organisation d'une telle journée ne permet plus à l'équipe d'assurer la poursuite de cet évènement.

Un grand coup de chapeau aux 300 bénévoles qui ont contribué à la réussite de cette magnifique journée.



L'association et l'Union Départementale des Sapeurs Pompiers de la Manche remercient les associations, les partenaires, les propriétaires et exploitants des terrains, les agriculteurs locaux, les municipalités de Sideville et Martinvast sans qui la manifestation ne serait pas possible.







### Samedi 14 décembre : Corrida de l'Avent

Pour la 3e édition de la Corrida de l'Avent, 266 compétiteurs (un record) dont 193 masculins et 73 féminines s'alignaient pour les différents départs.

La course était divisée en catégories :

Eveil : 625 m, 37 participants, 1<sup>er</sup> **JACQUETTE Paul**.

Poussins : 1230 m, 35 participants, 1<sup>er</sup> **BISSIERE Noam**.

Benjamins : 2 km, 16 participants, 1<sup>er</sup> **DALLAIN Dimitri**.

Minimes : 2.6 km, 6 participants, 1<sup>er</sup> **PORIEL Gabin**.

Elite : 6.4 km, 38 participants

Femmes, 1<sup>ère</sup> **MATHEVON Marine** 00 :27 : ; Hommes 1<sup>er</sup> **SABBANI Sofiane** 00 :20 :29.

Populaire : 5,4 km, 134 participants, 1<sup>er</sup> **ALATERRE Stanislas**.

**A noter :** Martinvast Festivités a participé au financement d'un voyage des enfants du Centre de Loisirs au zoo de Champrépus.

Messieurs J. MARIE, Maire de Martinvast et A. PICOT, Président de Martinvast Festivités ont remis les coupes et médailles aux vainqueurs avec les commentaires éclairés de Maxime, le commentateur de l'association.

2024 aura été pour Martinvast Festivités une excellente année avec un bon bilan moral et financier et un nombre important d'actions réalisées grâce aux bénévoles et aux fidèles partenaires qu'il faut remercier ici.

Les personnes désireuses d'intégrer les équipes de Martinvast Festivités peuvent se renseigner auprès de la mairie ou du président André PICOT au 06 89 35 33 72.



## ETAT CIVIL

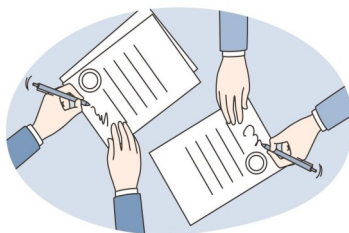


### Décès et transcriptions

Robert DELILLE, le 1er janvier  
Martine DUBOIS, le 12 janvier  
Louise LEMAGNEN, le 22 janvier  
Claude VOISIN, le 27 février  
Louis CADIO, le 7 mars  
Simone HAMEL, le 15 mars  
Charles DELAUNEY, le 15 mars  
Henri REQUIER, le 16 mars  
Bernard LAUNEY, le 20 mars  
André JEANNE, le 10 avril  
Daniel CADOT, le 20 avril  
Joséphine HAMEL, le 2 mai  
Jean MEUNIER, le 10 juillet  
Bernadette MAURISSET, le 17 août  
Olivier LANDAIS, le 18 septembre  
Michel LESOIF, le 20 octobre

### Avis de Naissance

Marceau GOUESLAIN, le 30 juin  
Alice MARROT, le 1er juillet  
Ewen GUILLEMOT, le 3 juillet  
Eliott CROIZET, le 11 juillet  
Augustin LOURDIN, le 7 octobre  
Charlie THOUMINE, le 26 octobre



### PACS

Camille BOUVET et Quentin LAFAYE, le 7 juin  
Carine CARPENTIER et Patrice BOUCHEREAU, le 11 octobre  
Chloé LOZAHIC et Léo LANDAIS, le 25 octobre

Cette année, la commune a enregistré :

12 avis de naissance  
4 Pacs  
3 mariages  
15 décès  
17 transcriptions de décès

### Mariages

Camille TISON et Romain MESSAC, le 29 juin  
Clémence LEFRANC et Cheikh FAYE, le 21 décembre



Le 28 novembre, à la Préfecture, en présence de Xavier Brunetière, Préfet de la Manche, s'est tenue une cérémonie d'accueil dans la citoyenneté française.

Madame St Clair, citoyenne britannique, habitant la commune depuis 35 ans a été mise à l'honneur parmi une quarantaine de récipiendaires au cours de cet instant solennel.



M. Marie, maire, Mme St Clair et M. Xavier Brunetière, Préfet de la Manche

CONVENTION  
GRANDIR  
EN  
MILIEU  
RURAL

**ACTIONS JEUNES DE DOUVE ET DIVETTE**



TU AS ENTRE 11 ET 15 ANS  
REJOINS NOUS !

DES ACTIONS DANS L'ANNÉE  
RENCONTRES, ÉCHANGES,  
CONVIVIALITÉ, SORTIES...

17 JANVIER 2025 18 H 30

RENCONTRE AVEC LES JEUNES  
VIENS NOUS PRÉSENTER  
TES PROJETS, TES SOUHAITS... **SALLE  
YVES  
HAIRON  
TOLLEVAST**

ET MOMENT INTERACTIF  
AVEC LES PARENTS




Le groupe de travail a signé la convention jeune avec Familles Rurales

Depuis un peu plus d'un an, le pôle de proximité de Douve et Divette a initié une démarche de développement des services aux familles avec les communes et différents acteurs du territoire. Les signataires ont décidé de retenir les actions en faveur des jeunes du territoire âgés de 11 à 15 ans.

Pour l'année 2025, le conseil de territoire a décidé de pérenniser ces actions et a ainsi signé une convention avec Familles rurales, leur octroyant la somme de 2000 € répartie entre les neuf communes au prorata des habitants. La signature de cette convention a permis de réunir le groupe de travail afin de réfléchir ensemble aux projets d'activités.

A cette occasion, les jeunes de 11 à 15 ans et leurs parents sont invités à la salle Yves-Hairon de Tollevast, afin de réfléchir à l'organisation du programme.

**BIENTÔT 16 ANS !**



**PENSEZ AU  
RECENSEMENT**

**C'EST OBLIGATOIRE**



[www.defense.gouv.fr/jdc](http://www.defense.gouv.fr/jdc)

Le recensement citoyen est indispensable pour passer un examen ou un concours, s'inscrire au permis de conduire ou à la conduite accompagnée.

Documents à fournir :  
Carte d'identité  
Justificatif de domicile  
Livret de Famille

N  
O  
U  
V  
E  
A  
U  
T  
E

**SÉCURITÉ ROUTIÈRE VIVRE, ENSEMBLE**

**ÉQUIPEMENTS À TROTTELETTE ÉLECTRIQUE**

**OBLIGATOIRES RECOMMANDÉS**

Vêtement réfléchissant obligatoire la nuit ou si la visibilité est réduite, recommandé le reste du temps

Casque

Avertisseur sonore

Système de freinage



Catadioptres arrière et latéraux

1 PERSONNE 14 ANS MINIMUM

CASQUE AUDIO INTERDIT TROTTOIRS INTERDITS

VITESSE DU VÉHICULE LIMITÉE À 25 KM/H (PAR CONSTRUCTION OU PAR BRIDAGE)

Feux de position avant et arrière





# Commerces et Santé



## BOURG et HAMEAUX

Auto Ecole La Divette  
Bar Tabac PMU Presse L'Estaminet  
Boulangerie Renouf  
Coiffure Couleur Nature  
Institut Le Rendez-vous by Aurore  
Martin Renov'  
Onglerie Le Salon de Camille  
Onglerie Ailes et Ongles

## ZA LE PONT

AG2L Automobiles	L'Habitat Evolutif
Agence Postale	Lemièrre Couverture
Artelia Industrie	Maison des Produits Régionaux
Autosur Contrôle Technique	Menuiserie Claude Revel
Axel Location	Nowoco Salle de Sports
Biocoop Le Rabio	Pompes Funèbres Amaryllis
CLsystem	Pompes Funèbres Requier
Cotentin Location	Restaurant La Divette
E. Leclerc Drive	SIMA
Entreprise Durel Rénovation	Société d'Étanchéité de l'Ouest
Entreprise Millet Jean-Yves	Station Service Total Energies
Etablissements Philippe Renaut	Thermiclím
France Accastillage	Viger Peinture
Graineterie du Cotentin	

## Médecins généralistes

Dr ANDRES Laurent  
Dr CANUEL Valérie  
Dr LADUNE Anne  
2 rue du stade 02 33 52 13 91  
+ Doctolib

## Infirmière Asalée

GREGOIRE Aurore  
2 rue du stade

## Infirmiers libéraux

DUBOST Angélique  
SCHAETZEL Béatrice  
17 Rue Maurice Brisset 02 33 52 11 59  
GAUVAIN Alexandre  
AOURAI Isma  
17 Rue Maurice Brisset 02 33 52 10 75

## Kinésithérapeute

ADAM Eric  
4 rue du stade 02 33 52 18 18

## Ostéopathes

SORIN Emma  
87 L'oraille 07 66 99 98 90  
+ Doctolib  
VOYE Camille  
87 L'oraille 06 83 21 36 65  
+ Doctolib

## Orthophoniste

MOUGEAT Camille  
87 L'oraille 02 33 04 25 85

## Chirurgien Dentiste

Dr COHERE MARTIN Stéphanie  
87 L'Oraille 02 33 53 37 43

## Sages-femmes

LAMY Lucile  
GAIN Sophie  
87 L'oraille 02 33 03 62 25  
+ Doctolib

## Psychologue

GEORGE Flavie  
87 L'oraille 06 20 57 64 14

## Diététicienne

LECOUTOUR Léa  
A domicile 07 81 67 69 13

## Pédicures-Podologues

MASSE Robin  
17 Rue Maurice Brisset 07 83 60 50 95  
+ Doctolib  
SOUSA Morgane  
87 L'oraille 07 82 37 18 58  
+ Doctolib

## Pharmacie

Céline LAUNEY  
20 rue Maurice Brisset 02 33 52 13 79



### CAP COTENTIN

Service de transport

**Du lundi au samedi 7h à 19h**

Tarif : 1€ en avance via l'application ou les bornes ou par sms 93050

- **Cap à la demande** : un service de transport de proximité accessible à tous sur réservation par téléphone au 0 806 079 530 ou sur l'appli MyMobi ou sur le site internet capcotentin.fr

Pour plus d'infos demander le flyer ou rendez-vous sur le site

### Accès numérique public

(En libre accès)

**Du lundi au vendredi : 10h à 12h / 13h30 à 17h**

### Conseiller Numérique

Un accompagnement gratuit aux usages numériques du quotidien pour tout public (naviguer sur internet, envoyer, recevoir et gérer ses courriels,...)

**Tous les jeudis de 9h30 à 12h**

1h d'atelier de 9h30 à 10h30  
Une permanence du 10h30 à 12h

### MEF : PLIE

**Le 1er jeudi de chaque mois sur rendez-vous**

Le PLIE (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi) : accompagnement renforcé pour les personnes en recherche d'emplois et rencontrant des difficultés spécifiques.

**Pour en bénéficier :**

Adressez-vous à votre conseiller habituel (CMS, pôle emploi, CCAS) ou contactez le PLIE au **02.33.01.64.69.**

[contactplie@mef-cotentin.com](mailto:contactplie@mef-cotentin.com)

**Cibles :**

- Demandeurs d'emploi depuis plus de 1an
- Bénéficiaires du RSA, de l'ASS, de l'AAH
- Personnes de plus de 45 ans

### **CMS** **(Centre Médico-social)**

**1er mercredi de chaque mois 10h-12h**  
**Sur rendez-vous au 02.33.10.01.50.**

Le Centre Médico-social est un lieu d'accueil de proximité destiné à fournir aux personnes âgées (+ de 60ans), MDPH et à leurs familles des informations et conseils.

### POINT CONSEIL BUDGET **(U.D.A.F)**

**Lundi après-midi de 14h à 17h**  
**Sur rendez-vous au 02.33.57.92.25.**

Des conseillers à votre écoute.  
Ouvert à tous



### Agence postale

**Du lundi au vendredi : de 10h à 12h**  
**et de 13h30 à 17h**  
**Le samedi : 10h à 12h**

Pour toutes les opérations postales et financières de dépannage

### Bus France Service

**Le lundi de 14h à 16h45 sur le parking de la**  
**Maison du Cotentin**

Un accès gratuit et accompagné aux services de proximité :

- Accueil, information et orientation
- Accompagnement à l'outil informatique
- Accompagnement aux démarches administratives en lien avec les partenaires France Services

**Sur rendez-vous à l'accueil de la Maison du**  
**Cotentin ou au 07.88.85.89.00.**

### Conciliateur de justice

**Le 1er mercredi de chaque mois de 14h à 17h**  
**Sur rendez-vous au 06.43.12.92.40.**

**M. PERES**

Le conciliateur est un auxiliaire de justice. La conciliation peut concerner divers litiges de la vie quotidienne (conflits de voisinage, difficultés de recouvrement d'une créance, contestation d'une facture, litiges avec un opérateur)

### Je Rénov'en Cotentin

**Le 2ème jeudi du mois**  
**10h à 12h et 13h30 à 17h**  
**Sur rendez-vous au 02.50.79.17.05.**

Conseil et information sur les questions de rénovation énergétique : informations générales, recherche d'aides financières, accompagnement au choix et à la réalisation des travaux

### MEF : Mission Locale

**Le mardi après-midi des semaines impaires**  
**Sur rendez-vous au 02.33.01.64.65.**

Accueille et accompagne les jeunes de 16 à 25 ans, dans la réalisation de leurs projets.

### ERAD (CLIC) :

Service d'aide aux aidants

**Le 4ème lundi de chaque mois**

### SAMPS

**Les 1ers et 3èmes mardis du mois**  
Uniquement sur convocation

Prestataire Département pour l'orientation des nouveaux entrants dans le RSA

### Assistante sociale :

**Chaque mercredi matin**  
**(sauf le 1er du mois)**  
**Et le 1er vendredi matin du mois**

Secrétariat du centre médico-social :  
**02.33.10.08.75.**



## Des acteurs locaux animent notre commune par leurs initiatives



Depuis leur installation à la Duquesnerie,  
l'association Hang'Art a proposé  
plusieurs animations

Les 23 et 24 août,  
le Festival ALCAZAR  
a eu lieu dans le parc  
du domaine de Beaurepaire

Stan et Vanessa ont à  
cœur de proposer des  
soirées festives





# 40 gestes simples pour réduire vos factures d'eau et d'énergie

POUR CONSOMMER MOINS D'EAU    POUR CONSOMMER MOINS D'ÉNERGIE    POUR LA QUALITÉ DE L'AIR

**22°C** TEMPÉRATURE RECOMMANDÉE PENDANT LA TOILETTE (18°C LE RESTE DU TEMPS)

- Installez un mousseur sur le robinet.
- Repérez les fuites et réparez-les rapidement.
- Préférez les douches aux bains.
- Coupez l'eau pendant le savonnage.
- Privilégiez la position froide lorsque vous fermez les robinets mitigeurs.

**18°C** TEMPÉRATURE RECOMMANDÉE LA NUIT    **20°C** TEMPÉRATURE RECOMMANDÉE EN JOURNÉE

- Fermez les volets la nuit.
- Installez des rideaux épais et fermez-les la nuit.
- Évitez de faire pendre vos rideaux devant les radiateurs.
- Laissez entrer la lumière.
- Éteignez la lumière en quittant la pièce.
- Purgez régulièrement les radiateurs.

Fermez les portes des pièces peu chauffées.

Nettoyez et déposez les bouches de ventilation.

Régulez la température du chauffe-eau entre 55°C à 60°C.

Remplissez complètement votre lave-linge ou votre lave-vaisselle avant de l'utiliser.

Privilégiez les programmes Éco.

Essorez le linge au maximum avant de le mettre au sèche-linge.

N'utilisez pas plus de lessive que la dose recommandée.

Privilégiez les lessives portant l'Écolabel européen.

Privilégiez les cycles courts à basse température voire à froid.

Dès que la température extérieure est plus douce, baissez le chauffage.

Si vous partez plus d'une journée, mettez le chauffage en mode hors gel et coupez le ballon d'eau chaude électrique.

Dès que possible, faites sécher votre linge à l'air libre (plutôt qu'au sèche-linge).

Aérez les pièces 5 à 10 mn par jour même en hiver.

Débranchez l'ordinateur (même éteint, il consomme de l'électricité).

Évitez les abat-jour sombres ou épais.

Débranchez les chargeurs après utilisation.

Évitez l'usage de radiateurs d'appoint électriques ou gaz.

Éteignez simultanément les appareils électriques, à l'aide d'une multiprise.

Placez vos appareils de froid loin des sources de chaleur.

Dégivrez régulièrement le congélateur et le réfrigérateur.

Nettoyez régulièrement la grille arrière du réfrigérateur.

Laissez refroidir les plats avant de les mettre au réfrigérateur.

Ne prélevez pas la vaisselle.

Nettoyez régulièrement le filtre de votre lave-vaisselle.

Utilisez des casseroles adaptées à la taille des plaques.

Pendant la cuisson, couvrez les casseroles.

Coupez les plaques électriques un peu avant la fin de la cuisson.

Évitez d'ouvrir la porte du four pour vérifier la cuisson.

Démarrz le nettoyage par pyrolyse après une cuisson (le four est déjà chaud).

## alerte nucléaire je sais quoi faire !

Vous entendez le signal d'alerte de la sirène, vous recevez une alerte sur votre téléphone

### 6 RÉFLEXES POUR BIEN RÉAGIR

- Je me mets rapidement à l'abri dans un bâtiment
- Je me tiens informé(e)
- Je ne vais pas chercher mes enfants à l'école
- Je limite mes communications téléphoniques
- Je prends de l'iode dès que j'en reçois l'instruction
- Je me prépare à une éventuelle évacuation

En partenariat avec le GOUVERNEMENT



#### POUR EN SAVOIR PLUS

- > [www.edf.fr](http://www.edf.fr)
- > [www.sante.gov.fr](http://www.sante.gov.fr)



En savoir plus sur la préparation du kit d'urgence et le plan individuel de mise en sûreté (PIMS)

[www.info.gouv.fr/risques/](http://www.info.gouv.fr/risques/)  
[se-preparer-a-une-situation-durgence](#)  
 et site internet de votre préfecture

En partenariat avec le GOUVERNEMENT  
 Liberté Égalité Fraternité

### Alerte sur le téléphone fixe (automate d'appels) ou portable (FR Alert)

En cas d'alerte nucléaire, en plus de la sirène, un message vocal est envoyé par un automate d'appel aux habitants situés à proximité immédiate de la centrale nucléaire. Il est complété par une notification et/ou SMS sur les téléphones portables. Il faut alors se mettre à l'abri et se tenir informé.



### ALERTE PAR LA SIRENE

Ela sirène diffuse le signal national d'alerte commun à tous les types de risques : un son montant et descendant composé de trois séquences d'1 minute et 41 secondes



3 x 1 min 41



## ZERO PHYTO DANS MA COMMUNE

Depuis début 2016, tous les jardins, ronds-points, bords de route, espaces verts des collèges et bâtiments administratifs gérés par le Département sont entretenus sans produits chimiques. Une étape importante en faveur d'un développement durable. Dans votre commune, vous devez vous aussi supprimer les traitements chimiques.

### Qu'est-ce que le zéro phyto ?

Le zéro phyto consiste à supprimer tout traitement chimique dans l'entretien des espaces verts et à privilégier des techniques naturelles. La loi Labbé impose à toutes les collectivités locales de supprimer les produits phytosanitaires. Toutes les communes et communautés de communes sont concernées.



### Pourquoi c'est bien ?

Les traitements chimiques sont coûteux, ils ont des effets négatifs sur la santé de ceux qui les utilisent et des riverains, ils détruisent la biodiversité et polluent l'eau. Passer en mode zéro phyto c'est bon pour la santé, bon pour l'environnement mais aussi c'est une dépense en moins !

### Quels espaces verts sont concernés ?

Ronds-points, bords de route, jardins publics, squares, plantations municipales, cimetières... À l'exception des pelouses des stades, tous les espaces enherbés et cultivés sont concernés par l'interdiction des produits phytosanitaires.





SAS **HANDI GREEN**  
Entreprise adaptée



8 Rue du Facteur Chausse 50700 VALOGNES

• Tél : 02.33.53.30.26 • mail : [contact@handigreen.fr](mailto:contact@handigreen.fr) • [www.handigreen.free.fr](http://www.handigreen.free.fr)



Animaux en divagation

Article 215-1 à 215-3

\*\*\*

Il est interdit de laisser divaguer  
les animaux domestiques  
et les animaux sauvages apprivoisés  
ou tenus en captivité.



Besoin d'un composteur ?

<https://lecotentin.fr/formulaire-demande-de-composteur>



Suite à plusieurs dépôts sauvages  
au niveau des containers, il est rappelé  
que cette infraction est punie

d'une amende de **135 € minimum**

Une circulaire interministérielle du 29 novembre 2011  
interdit formellement de brûler des déchets verts dans son jardin,  
même si vous accumulez des feuilles, branches, herbes, etc.

En effet, faire un feu dans son jardin pour brûler  
ses déchets ménagers comporte de **sérieux risques**  
pour la santé du voisinage, ainsi que des troubles  
liés à l'odeur de la combustion.



### NUISANCES SONORES

L'arrêté préfectoral du 27 mars 1997 réglemente l'utilisation des outils  
ou appareils électriques ou thermiques (tondeuses à gazon, tronçonneuses,  
perceuses, taille-haies...) pour les travaux de jardinage ou de bricolage  
susceptibles de causer une gêne pour le voisinage.

### HORAIRES AUTORISÉS

Jours ouvrables : 8h30 à 12h00 et 14h30 à 19h30

Samedi : 9h00 à 12h00 et 15h00 à 19h00

Dimanche et jours : fériés 10h00 à 12h00



L'entretien des trottoirs et des pieds de murs doit être assuré  
par le riverain tout au long de sa propriété,  
en toute saison et particulièrement  
à la chute des feuilles et de la neige.

En cas d'accident, la responsabilité  
du riverain peut être engagée.

